PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 589-2026 modifiant le règlement de zonage # 364.

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

1- Lors d'une séance tenue le 2 novembre 2026, le conseil a adopté un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 364 et intitulé projet de règlement d'amendement au règlement de zonage numéro 589-2026.

2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 7 décembre 2026 à 19H15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à St-Eugène. L'objet du projet de règlement d'autoriser les usages du groupe communautaire services publics P3 dans la zone P1.

3- Le projet de règlement peut être consulté à La Mairie aux heures d'ouverture.

4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Maryse Desbiens

Le 4 novembre 2026

Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière-trésorière